N° 843 DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2020

TOGOMATIN

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Arrestation d'Adjamagbo-Johnson et Djossou

## Où étaient tous ceux qui gesticulent aujourd'hui autour de ce dossier ?

Après les condamnations nationales et internationales de l'arrestation de deux responsables de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), plusieurs partis politiques de l'opposition et des Organisations de la société civile viennent lors d'une nouvelle sortie médiatique d'annoncer ...

PAGE 3

## Télécommunication

# L'Arcep fixe de nouveaux tarifs pour les opérateurs de communications électroniques mobiles

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a fixé les plafonds des tarifs applicables par les opérateurs de communications électroniques mobiles pour l'accès des prestataires de services aux codes USSD. Dans un communiqué rendu public jeudi 10 décembre, l'Arcep a invité les opérateurs à respecter ces tarifs.

PAGE 5

## ETRANGER

### Ghana / Réélection de Nana Akufo-Addo

## L'opposition va contester les résultats devant les tribunaux

Selon les résultats provisoires annoncés par la Commission électorale ce mercredi soir, le président ghanéen Nana Akufo-Addo a été réélu à l'issue d'un ...

PAGE 4

## MEDIAS

### Presse en ligne

## Hélène Doubidji, lauréate du « Grand Prix Régional Journalisme Sensible au Genre »

La journaliste togolaise Hélène Doubidji, directrice de publication du site d'informations générales, « Togotopnews », est sacrée lauréate, catégorie presse en ligne du « Grand Prix Régional du Journalisme Sensible au Genre ». Un prix décerné ...

PAGE 11

## DERNIERES HEURES

### Vaccins Covid-19 : éviter le piège de la précipitation

Les choses vont vite dans l'affaire des vaccins Covid-19. Certains pays occidentaux, qui font logiquement partie des plus touchés, inoculent déjà le précieux liquide à leurs populations. En Afrique, les dirigeants commencent par annoncer leurs disponibilités à recevoir les vaccins. Mais, il n'y a pas d'urgence chez nous et l'on devrait éviter le piège de la précipitation.

Le vaccin contre le coronavirus est celui qui a été élaboré dans le délai le plus court. Cela est source d'inquiétude, lorsque l'on sait que l'élaboration d'un vaccin sécurisé requiert plus de temps et de travail. Mais, les experts rassurent sur le fait que les vaccins homologués dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, sont sûrs. Mais, la prudence s'impose. « Aucune œuvre humaine n'est parfaite » et « la confiance n'exclut pas le contrôle ». Déjà, le monde entier et les pays africains en particulier devront rester attentifs aux effets produits par les campagnes de vaccination en cours actuellement dans les pays développés et qui vont se poursuivre jusqu'en 2021 ...

PAGE 3

### Tabagisme

## Il existe « plus de 100 raisons d'arrêter de fumer »

Le tabagisme est dangereux pour la santé et ce n'est plus un sujet sur lequel l'on doit encore tirailler. Le problème actuellement, c'est comment réduire ...

PAGE 10

Unité nationale

## Les députés adoptent les réformes du statut et attributions du médiateur de la République

Lors de la 15e séance plénière de l'année présidée par Yawa Djigbodi Tsègan, les députés ont voté à l'unanimité, le projet de loi organique fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des services ...

PAGE 11

CMJN

SOMMAIRE

Office togolais des recettes
**Le bâtiment du bureau préfectoral des impôts de Kpalimé inauguré**

P 5

Musique
**La Togolaise Ralycia porte le Togo à « The earth Orchestra »**

P 9

Covid-19
**Un médicament permettrait de bloquer sa transmission selon une étude**

P 10

## Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

### Echos des bénéficiaires des Produits FNFI / Témoignages de Mlle Lalabia Gado

# «Ce crédit m'a permis d'ajouter à mon activité de coiffure, des activités secondaires»

***Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", votre journal Togo Matin vous conduit dans la région de la Kara, 420 km au nord de Lomé, pour partager les expériences de Mlle Lalabia Gado Jacqueline, promotrice de Anaïs coiffure, bénéficiaire du produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) du Fonds national de la Finance inclusive (FNFI).***

***Mlle Lalabia Gado***

Le Produit AJSEF a pour cible les jeunes diplômés sans emplois, les jeunes artisans avec à la clé un appui financier devant permettre à ces derniers de démarrer ou de consolider une activité génératrice de revenus. Depuis la mise en œuvre du produit AJSEF sur le terrain, des milliers de jeunes de toutes les régions ont eu accès à ce produit qui a induit de nombreux changements dans leur quotidien. Au nombre de ces bénéficiaires, Lalabia Gado Jacqueline, 30 ans résident à Kara dans la préfecture de la Kozah.

« J'ai 30 ans et je suis coiffeuse de formation. Apres l'obtention de mon certificat il y a quelques années, j'éprouvais d'énormes difficultés à m'acheter des kits d'outillage pour démarrer mes activités. Cela constituait des soucis pour moi. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la cérémonie de lancement du Produit Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Quelques semaines plus tard, une équipe du FNFI est venue dans la région de la Kara pour animer des émissions de sensibilisation sur les radios locales. Les émissions étant interactives, j'ai appelé et j'ai posé plusieurs questions qui m'ont permises de mieux cerner les contours de ce produit. Certaines de mes amies de bonne foi du quartier et moi, nous sommes constituées en groupe solidaire et nous nous sommes rendues auprès de PROMOFINANCE Kara pour nous faire enregistrer. Nous avons suivi tout le processus. »

Un processus de formation en création de micro entreprise et gestion de crédit indispensable avant tout déblocage de crédit, la formation étant assurée par des Prestataires de Services Techniques. La formation est indispensable afin de doper les capacités des bénéficiaires à mieux rentabiliser leurs activités.

« Après la formation qui je l'avoue était très intéressante, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 F CFA qui m'a permis de louer un petit local, d'acheter des kits de coiffure et de pouvoir monter mon atelier que j'ai baptisé Anaïs Coiffure. Je dois avouer que je me suis installée dans un nouveau quartier ici à Kara et j'ai la chance de posséder l'un des rares ateliers de coiffure dans ma zone. Ce qui fait que j'ai assez de clientes et je parviens à dégager un bon chiffre d'affaire.»

Un an plus tard, Jacqueline a soldé le premier crédit qu'elle a reçu et sollicite un second crédit censé lui permettre de diversifier ses activités. Mais elle n'ignore pas que le second crédit également de 300.000 FCFA est également remboursable sur une période de 12 mois.

« J'ai pu mesurer une fois que j'ai soldé le premier crédit combien le crédit AJSEF m'a permis de prendre mon destin en main et de gagner le pari de mon devenir. Parce que j'ai réussi à rentabiliser le premier crédit que j'ai reçu, j'ai fait la demande pour obtenir le second crédit également de 300.000 F CFA. Ce crédit m'a permis d'ajouter à mon activité de coiffure, des activités secondaires telles que la manicure et la pédicure. Comme vous le savez, ce genre d'activités marchent de pair. Quelqu'un qui veut se faire belle de la tête veut également avoir des mains et des pieds bien jolis. C'est profitable pour moi d'avoir su allier ces trois composantes. »

L'expérience de Jacqueline est passionnante et recoupe celles de plusieurs autres jeunes à travers le pays qui ont eux aussi rejoint la dynamique de l'inclusion financière.

***KD***

**Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel**

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... Les gouvernants des pays africains annoncent depuis quelques jours la disponibilité de nos pays à accueillir le vaccin. Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a même poussé un cri d'alarme à l'égard de la communauté internationale pour que les vaccins bénéficient aux populations africaines. Il faut toutefois faire remarquer que les populations elles-mêmes ne sont pas très enthousiastes à l'idée de se faire vacciner.

Les craintes persistent et il convient d'en tenir compte. Les populations africaines ont plutôt développé une résistante incroyable face au virus. Face à cette situation, aucune précipitation ne saurait être justifiée. Les spécialistes de nos pays qui ont démontré toutes leurs compétences durant cette crise en aidant les gouvernants à faire des choix éclairés, devront à nouveau jouer un grand rôle dans cette histoire de vaccination.

Les populations africaines exigent de la transparence dans toute initiative allant dans ce sens. Il faudrait que les représentations de l'OMS dans nos pays associent toutes les composantes de la société dont les spécialistes de la médecine locale ainsi que les médias pour lever toute équivoque. Nos laboratoires devront s'assurer de façon indépendante de la qualité de tout vaccin avant son inoculation aux populations.

***Edem Dadzie***

### Arrestation d'Adjamagbo-Johnson et Djossou

# Où étaient tous ceux qui gesticulent aujourd'hui autour de ce dossier ?

***Après les condamnations nationales et internationales de l'arrestation de deux responsables de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), plusieurs partis politiques de l'opposition et des Organisations de la société civile viennent lors d'une nouvelle sortie médiatique d'annoncer leurs volontés de lutter pour la libération de Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et Gérard Djossou ? Mais où étaient-ils depuis ?***

*Certains acteurs impliqués dans la défense des prévenus*

Des partis politiques qui étaient en voie de disparition saisissent au bond la perche tendue par le pouvoir. L'affaire Adjamagbo-Johnson et Djossou semble être une occasion rêvée de se faire une nouvelle santé politique. Et comme d'habitude, des partis politiques se mettent ensemble, même si c'est de façon informelle, pour une soi-disant action unitaire. Ces acteurs auraient dû agir en amont pour éviter cette situation....

Lorsque des personnalités et des partis politiques continuent de défier les institutions de la République alors que la plus haute juridiction en matière électorale a donné son verdict, à quoi s'attendaient-on ? Lorsque des gens savent pertinemment qu'ils sont sous contrôle judiciaire, mais qu'ils continuent à défier la justice, c'est qu'ils ont envie d'expérimenter la prison. Même les opposants français qui soutiennent la DMK dans ses dérives, n'oseront jamais jouer à ce jeu dans leur pays, quelles que soient les divergences qui les opposent au pouvoir en place. Quand le principal concerné par cette élection disparaît dans la nature et que madame Adjamagbo-Johnson et d'autres font preuve d'une témérité débordante, ils n'ont qu'à assumer.

Et puis, lorsque l'on voit toutes ces organisations de la société civile qui soutiennent la coordinatrice de la DMK, sous prétexte qu'elle est une des leurs, la confusion s'installe. En effet, cela fait des années que Brigitte Adjamagbo-Johnson s'illustre comme une actrice de la scène politique. Elle est d'ailleurs la première dirigeante d'un parti politique de notre pays. Alors, que l'on nous dise quel est au juste son statut.

Ou bien désormais l'on peut être responsable de la société civile et d'un parti politique ? Que les juristes nous édifient. Pour revenir aux partis politiques et organisations de la société civile qui gesticulent autour de ce dossier, il faut qu'ils sachent qu'ils jouent aux médecins après la mort. Ils auraient dû intervenir en amont pour demander à leur protégée de respecter les institutions de la République.

À présent, le vin est tiré et il faut le boire. Comme l'ont souhaité certains acteurs politiques et de la société civile, il faut laisser la procédure aller à son terme, que les prévenus puissent bénéficier d'un procès équitable et que l'on confronte les éléments qui figurent dans le dossier. D'ailleurs toutes ces organisations politiques et de la société civile sont constituées d'éminents juristes et avocats. Qu'ils prennent les dispositions pour défendre légalement leurs protégés.

***TM***

### Modernisation du secteur de la justice

# Bientôt la fin du marathon national pour obtenir un casier judiciaire

***Lors du Conseil des ministres mercredi dernier, le gouvernement a écouté une communication importante relative à l'informatisation du casier judiciaire. Cette information ne pouvait pas mieux tomber. C'est un réel souci pour nos compatriotes qui attendaient depuis longtemps que le gouvernement agisse pour réduire leurs peines. Peut-on donc jubiler ? Le marathon national en vue de l'obtention d'un casier judiciaire tend-il vers sa fin ?***

COUR D'APPEL DU TOGO
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LOME
BULLETIN N°3
DU CASIER JUDICIAIRE
CASIER JUDICIAIRE
RELEVE des condamnations à des peines privatives de liberté concernant
Le (La) nommé (e)
Fils de et de
né le
à Lome
Domicile LOME
Etat civil et de famille Célibataire sans enfant
Profession
Nationalité Togolaise

***Un exemplaire de casier judiciaire***

L'obtention du casier judiciaire est un véritable parcours de combattant pour les Togolais. Lorsque vous vous retrouvez loin de votre lieu de naissance, c'est à un marathon que vous vous livrez à chaque fois que vous devez vous faire délivrer un nouveau casier judiciaire. Or, c'est un document qui est très prisé. Pour les concours d'entrée dans les écoles de formation, les concours d'entrée dans l'administration publique, et même certains types de recrutements, le casier judiciaire est incontournable.

Et comme très souvent l'on demande un casier judiciaire datant de moins de trois mois, il n'est pas possible d'en faire plusieurs exemplaires pour de nouvelles occasions, au risque de vite les voir hors d'usage. Pour l'obtenir, certaines personnes pour ne pas improviser un voyage forcé alors qu'elles sont occupées sur le plan professionnel ou n'ont pas les moyens de voyager à ce moment précis, envoient une photographie de leurs naissances ou nationalités à des connaissances sur place qui s'occupent de leur faire délivrer le précieux sésame. Celles-ci leur envoient le document à travers des transporteurs, avec les risques que cela comporte.

Certains compatriotes envoient directement leurs pièces à un professionnel du tribunal de leurs lieux de naissances, qui établit le document et le leur renvoie. Mais, les risques d'erreurs ne sont pas loin, les obligeant à recommencer la procédure. Pendant ce temps, le délai de dépôt des dossiers avance à grands pas. Des Organisations de la société civile, des citoyens avaient toujours souhaité que des dispositions soient prises pour alléger la délivrance du casier judiciaire.

Leurs cris sont enfin entendus. « Ce n'est pas trop tôt », diront certains. L'initiative prise mercredi dernier par le gouvernement s'inscrit dans le programme de modernisation du secteur judiciaire, entamé depuis 2005. « Face aux difficultés rencontrées par la population pour se faire délivrer un bulletin de casier judiciaire (nécessité de se déplacer dans sa préfecture de naissance générant d'importants coûts annexes, délais longs...), ce projet vise à permettre que la demande et l'obtention du bulletin soient totalement dématérialisées », précise le communiqué du Conseil des ministres. Ainsi, dès que la nouvelle formule rentrera en vigueur (avril 2021), celui qui souhaite se faire délivrer un casier judiciaire, pourra procéder comme suit : se connecter via un smartphone ou un ordinateur, soumettre en ligne la demande, le paiement et le traitement des casiers judiciaires.

La dématérialisation de cette procédure va permettre aux usagers de la justice d'échapper à plusieurs tracasseries : la corruption, le phénomène des démarcheurs, etc...

***E. Dadzie***

### Présidentielle en Côte d'Ivoire / Fin du Conseil national de transition

# L'opposition s'avoue-t-elle vaincue ?

***Ce Conseil créé par l'opposition ivoirienne en réaction à la réélection du président sortant Alassane Ouattara au cours d'un scrutin vidé de son sens selon l'opposition, n'aura duré que quelques semaines. Sans existence réelle et sans avoir posé ne serait-ce qu'un seul acte concret, le Conseil national de transition retourne dans le placard d'où il avait été sorti. A la place, l'opposition propose désormais un dialogue national élargi à toute la classe politique. Une volte-face qui entérine l'échec de l'opposition, même si elle continue de proclamer le président Alassane Ouattara président « illégitime ».***

*Henri Konan Bédié*

La stratégie de la création d'un Conseil national de transition a-t-elle montré ses limites avant même qu'elle n'ait posé ses premiers actes ? L'on est forcé d'y croire, à l'allure où vont les choses. Car, à peine 1 mois après la création de ce conseil national de transition, l'opposition change de stratégie et opte pour le dialogue.

Devant la presse mercredi 9 décembre 2020 à Abidjan, les paroles de cette opposition ne semblaient avoir plus aucun intérêt. Confinée jusque dans ses derniers retranchements, l'opposition ivoirienne tend désormais la main au pouvoir Ouattara et annonce la fin de son régime de transition.

« Je propose dès maintenant et urgemment, en accord avec toute l'opposition, l'organisation d'un Dialogue National (…). Ce nouveau cadre de dialogue qui verra la participation de toutes les forces vives de la Nation (…) remplace évidemment le CNT (Conseil national de transition) que l'opposition ivoirienne avait initialement proposé. ».

Pourtant deux jours après l'élection présidentielle, dont les résultats n'étaient pas encore proclamés, l'opposition avait créé un Conseil national de transition, qui devait former un gouvernement de transition, censé remplacer le régime d'Alassane Ouattara. Un blocus avait donc été déployé autour des résidences des principaux leaders de l'opposition dont celle de l'ex-président Henri Konan Bédié, président du Conseil national de transition. Plusieurs responsables, dont Pascal Affi N'Guessan, ancien Premier ministre, et le bras droit d'Henri Konan Bédié, Maurice Guikahué, avaient été arrêtés les jours suivants, et sont toujours écroués.

Dans le fond, le dialogue proposé par l'opposition n'est pas moins pertinent que sa décision de mettre fin au Conseil de transition. Dans sa déclaration, le président Henri Konan Bédié souhaite que le « dialogue national », qui devra être encadré par des organisations internationales, telles que l'ONU, aborde plusieurs questions clés. Il cite l'élaboration d'une Constitution consensuelle, la mise en œuvre d'un véritable processus de réconciliation qui prendra notamment en compte le retour des exilés et la libération des prisonniers politiques et militaires, mais aussi l'organisation des élections, notamment présidentielle, transparentes, crédibles et inclusives.

***T.M.***

### Ghana / Réélection de Nana Akufo-Addo

# L'opposition va contester les résultats devant les tribunaux

***Selon les résultats provisoires annoncés par la Commission électorale ce mercredi soir, le président ghanéen Nana Akufo-Addo a été réélu à l'issue d'un scrutin extrêmement serré. Son rival historique, John Dramani Mahama, ne s'est pas encore exprimé. Un élu de son parti a annoncé, tard dans la nuit, que l'opposition rejetait ces résultats et envisageait de faire appel de la décision de la Commission électorale.***

*John Dramani Mahama*

Alors que les partisans du président sortant faisaient la fête dans les rues d'Accra pour célébrer la victoire de Nana Akufo-Addo, un député du NDC de John Dramani Mahama a annoncé devant la presse que le parti refusait de concéder sa défaite. Il a menacé de contester ces résultats devant la justice. Il a affirmé que, dans les jours qui viennent, des preuves de fraude seraient apportées, selon notre envoyée spéciale à Accra, Christina Okello.

De son côté, John Dramani Mahama n'a pas réagi et le candidat s'est abstenu du traditionnel appel téléphonique, pour féliciter Nana Akufo-Addo. Lors de sa dernière prise de parole, ce mardi, John Dramani Mahama a prévenu qu'il « résisterait à toute tentative de vol du scrutin », alors que la rumeur selon laquelle il avait concédé la victoire circulait depuis plusieurs heures sur les réseaux sociaux.

Aucun membre du parti de John Dramani Mahama n'avait fait son apparition au siège de la commission ce mercredi, pour assister à la déroute de leur candidat, un échec que ses partisans refusent de croire. Persuadée que la victoire leur a été volée, l'opposition accuse le gouvernement, pour l'instant sans preuve, d'avoir carrément bourré les urnes avec 390 000 bulletins frauduleux dans la région disputée d'Ashanti.

Ce qui est sûr, c'est que le candidat de l'opposition maintient qu'il a remporté la majorité au Parlement, même si les résultats des législatives ne sont pas encore connus. Mais sa déclaration a été aussitôt démentie par le ministre de l'Information. Le feuilleton politique est visiblement loin de se terminer.

Pour sa part, Nana Akufo-Addo a appelé le Ghana à la paix et à l'unité. « Le moment est venu, a-t-il dit, quelles que soient les affiliations politiques, de s'unir, de se donner la main et de se tenir côte à côte ».

C'était le troisième duel pour Nana Akufo-Addo et son rival historique. En 2012, John Dramani Mahama l'avait emporté, puis il avait perdu en 2016. Il avait alors tenté de contester la victoire de Nana Akufo-Addo, mais avait été sèchement recadré par Jerry Rawlings, le fondateur de son parti, le NDC. John Dramani Mahama avait fini par accepter la sanction des urnes, pour laisser la place à son rival, rappelle notre correspondante à Accra, Marine Jeannin. Mais la disparition de Jerry Rawlings, le mois dernier, laisse désormais vacante la place d'arbitre de la vie politique ghanéenne. Et le statut de modèle démocratique du Ghana pourrait en sortir écorné.

Il faut savoir que toute contestation des résultats doit passer devant la Cour suprême qui aura 42 jours pour trancher.

***TM***

### Production et transformation du riz local

# L'entreprise Vabhekos bénéficie de près de 106 millions CFA du Mifa

***Une nouvelle entreprise de production, de transformation et de commercialisation du riz voit le jour au Togo. La société Vabhekos a été inaugurée hier jeudi 10 décembre à Lomé. Cette société est spécialisée dans la production et la commercialisation du riz, la prestation de labour et le commerce général.***

*Coupure du ruban par les officiels*

Pour démarrer ses activités, l'entreprise Vabhekos a bénéficié de l'accompagnement du Mécanisme incitatif de financement agricole, fondé sur le partage de risques (Mifa S.A.). La société Vabhekos a bénéficié d'un crédit de près de 106 millions FCFA du Mifa à travers Orabank. La société Vabhekos produit et commercialise du riz sous la marque « Riz la Paix ».

L'usine de transformation mise en place par la société peut transformer jusqu'à 1,5 tonnes de riz par heure. L'initiative profite à plus de 3 000 producteurs de la vallée du Zio.

«Notre société Vabhekos est fière de contribuer dorénavant au développement économique de notre cher pays le Togo et va permettre de réduire les importations du riz sur notre territoire, afin que la balance commerciale soit équilibrée », a déclaré le directeur général de la société Vabhekos Kossivi Ametana.

Le Mifa veut favoriser l'augmentation du financement agricole. Pour les 5 prochaines années le Mécanisme envisage d'accompagner plus d'un million de producteurs togolais.

A travers ce crédit l'entreprise va créer plusieurs emplois dans la localité et améliorer les conditions de vie des populations. « Ce crédit que notre partenaire financier Orabank a mis en place pour le promoteur devrait lui permettre de transformer 1,5 tonnes de riz par heure et de pouvoir aider plus de 3 000 producteurs du périmètre rizicole de Kovié à pouvoir produire », a déclaré Rachid Darago, responsable projets du Mifa S.A.

La société Vabhekos produit du riz « made in Togo ». Le riz est produit dans la vallée de Zio. L'usine emploie plus de 50 personnes.

***Félix Tagba***

### Office togolais des recettes

# Le bâtiment du bureau préfectoral des impôts de Kpalimé inauguré

***L'Office togolais des recettes (OTR) a inauguré le bâtiment du bureau préfectoral des impôts de Kpalimé. Ce bâtiment a été inauguré le mercredi 9 décembre à Kpalimé, dans la région des Plateaux, en présence des autorités locales et des opérateurs économiques de la localité.***

Kpalimé dispose d'un nouveau bureau préfectoral des Impôts. L'infrastructure a été inaugurée par le commissaire général par intérim de l'OTR, Philippe Kokou Tchodie. L'ouvrage rentre dans la politique de proximité de l'Office togolais des recettes.

Au plan local, l'OTR à travers ce nouveau bâtiment marque un nouveau pas dans la dynamique des réformes de l'administration fiscale entamée par le gouvernement togolais. L'infrastructure matérialise la présence de l'Office à Kpalimé et constitue le symbole de son engagement à être en permanence à l'écoute de ses partenaires.

Le bureau préfectoral des Impôts est un démembrement de l'Office. L'inauguration de ce bâtiment fait partie d'une série d'activités menées par l'Office à l'intérieur du pays. Elle intervient après l'inauguration du bâtiment du contrôle préfectoral des impôts le 18 novembre dernier par le commissaire général de l'OTR et la pose de la première pierre du bâtiment du contrôle préfectoral de Bassar le 19 novembre 2020 dernier.

La démarche de l'Office togolais des recettes vise à se rapprocher des populations et à accueillir la population dans de bonnes conditions.

***La coupure du ruban***

Le nouveau bâtiment du bureau préfectoral des impôts de Kpalimé va non seulement profiter à la population de Kpalimé, mais aussi au personnel de l'Office.

***Félix T.***

### Télécommunication

# L'Arcep fixe de nouveaux tarifs pour les opérateurs de communications électroniques mobiles

***L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a fixé les plafonds des tarifs applicables par les opérateurs de communications électroniques mobiles pour l'accès des prestataires de services aux codes USSD. Dans un communiqué rendu public jeudi 10 décembre, l'Arcep a invité les opérateurs à respecter ces tarifs.***

A partir du 1er janvier 2021, les opérateurs de réseaux et de communications électroniques mobiles doivent appliquer de nouveaux tarifs. La décision émane de l'Arcep. Les nouveaux tarifs doivent être appliqués par les opérateurs de réseaux et de communications électroniques mobiles pour l'accès des prestataires de services aux codes USSD.

Selon l'Autorité, la « décision découle du constat du coût très élevé de la session USSD, pratiqué au Togo par les deux opérateurs de téléphonie mobile, qui est de 100 FCFA HT. A titre de comparaison, ce coût est de 2, 38 FCFA HT chez Moov Bénin et de 5 FCFA HT chez Free Sénégal (appartenant au Groupe Axian comme Togocom). C'est pourquoi, l'Arcep, afin de libéraliser et de vulgariser cette technologie, a pris la décision de s'aligner sur les tarifs pratiqués dans la sous-région, en baissant, de façon drastique, le seuil plafond de la session USSD à 3 F CFA HT. Quant aux frais d'accès et de maintenance, ils sont respectivement de deux cent cinquante mille francs CFA HT et cent cinquante mille francs CFA HT et font partie des tarifs les plus bas de la sous-région ouest-africaine ».

***Un homme au téléphone***

La baisse des tarifs va permettre de booster l'entreprenariat numérique avec l'arrivée de start-ups, des PME et des fintech. L'Arcep précise que le secteur qui était jusque-là une « chasse gardée » des opérateurs de communications mobiles, va dorénavant s'ouvrir au secteur bancaire et contribuer à l'accélération des mécanismes d'inclusion financière des populations togolaises.

***F.T.***

## Société de l'information

# État des lieux et perspectives des télécommunications au Togo

***De la naissance du télégraphe aux communications par satellite et à l'Internet, en passant par la radiodiffusion sonore et télévisuelle, les travaux de l'Union internationale des télécommunications (UIT), ont contribué à tirer parti des potentialités scientifiques et technologiques afin que les pays puissent répondre à un besoin fondamental de l'homme, celui de communiquer. Au Togo, le numérique simplifie la vie à chaque citoyen en insufflant un bon souffle au secteur économique. Le processus de développement numérique est intense au Togo qui a fait le choix de la digitalisation de ses services administratifs pour se rapprocher lentement mais sûrement de l'émergence. Pour 2021, 25,5 milliards de francs CFA sont prévus pour permettre à l'économie numérique de performer et répondre efficacement aux besoins des sociétés et des populations.***

Cette enveloppe budgétaire entend aider le pays à devenir une référence régionale dans le développement digital. Les 25,5 milliards dédiés au numérique en 2021 représentent 3,3% des crédits affectés aux ministères et institutions. L'utilisation de ces fonds à travers des programmes ou projets permettra au pays de réaliser son ambition de faire du secteur numérique un véritable levier de modernisation de l'économie et de la société. Principalement, une attention singulière sera consacrée à la mise en œuvre du projet d'identification biométrique afin d'accélérer la formalisation des acteurs économiques togolais et renforcer l'accès universel aux services sociaux de base. Autre point majeur, d'aujourd'hui à 2025, les pouvoirs publics prioriseront l'extension de la couverture réseau internet fixe et mobile. Les chantiers sont vastes, l'un d'entre eux porte sur la couverture en réseau internet de 95% de la population.

## Le numérique dans les cinq prochaines années

*Cina Lawson, ministre togolais de l'Economie numérique*

Le secteur se présente de nos jours comme un atout de taille pour rendre l'économie plus florissante et garantir de meilleures conditions de vie aux habitants. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le chef de l'Etat s'est engagé à étendre l'internet à très haut débit avec le déploiement de la fibre optique dans toutes les préfectures, les zones économiques d'importance, lycées et centres de santé publics, avec pour ambition de faire du Togo, un pays 100% fibre optique. Les villes principales seront couvertes par la 4G et les programmes d'accès aux services sociaux de base (Agri-PME, Sofie, Cizo...) appuyés par l'utilisation du numérique, seront poursuivis. Aujourd'hui, il existe des projets comme WiFi Campus, E-gouvernement, E-justice, E-village etc. qui tendent à faciliter la vie aux Togolais.

## Les mégas données pour un méga impact

*Union internationale des télécommunications*

Il s'agit de mettre l'accent sur le potentiel des méga-données au service du développement. L'objectif est d'étudier comment transformer des données imparfaites, complexes et souvent non structurées en informations exploitables au service du développement. Les méga-données, aussi connues sous le terme « Big data » se définissent comme l'ensemble de données informatiques générées ainsi que l'ensemble des technologies et des pratiques ayant pour objectif de stocker de très grandes masses de données et de les analyser très rapidement. L'encadrement et l'exploitation des méga-données sont au cœur des préoccupations actuelles des différents acteurs. En effet, l'important volume de données générées quotidiennement à l'insu des usagers, constitue une véritable mine d'or. Pas un jour ne passe, sans qu'un scandale numérique en lien avec l'espionnage numérique, la question de la protection des données et le respect de la vie privée, n'éclate. Les enjeux de ces nouvelles formes de pratiques informatiques bousculent profondément la manière dont les sociétés actuelles interagissent, opèrent et font des affaires. Ainsi, le Big Data est une nouvelle réalité de l'économie numérique : c'est le nouveau territoire de développement et de création de valeur pour les entreprises, les administrations, les citoyens, les collectivités, etc. Les opportunités sont immenses et semblent infinies. C'est pourquoi il devient nécessaire pour les organisations de s'approprier la data. L'analyse poussée de ces données permet de dégager des éléments d'information pouvant être utilisés comme outil décisionnel au niveau national (Togo), régional (Afrique de l'ouest) et international afin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) tels que fixés par les Nations unies à l'horizon 2030.

# Renforcement numérique, le Togo membre de l'Union internationale des télécommunications

Le Togo, pays membre de l'Union internationale des télécommunications (UIT), ne saurait se soustraire de cette démarche de l'Union, qu'il appuie d'ailleurs très fortement. C'est pourquoi, le ministère des Postes et de l'Economie numérique œuvre notamment pour le rapprochement de l'administration et des administrés, en mettant en place des solutions TIC au service des usagers comme : la mise en ligne du site www.service-public.gouv.tg qui informe les citoyens de l'ensemble des démarches administratives, le dispositif AgriPME qui transforme le mobile des agriculteurs vulnérables en véritable porte-monnaie électronique pour le versement de subventions étatiques destinées à l'achat d'engrais assurant ainsi leur recensement et identification pour la mise en place d'un système d'identification agricole, le dispositif e-village, qui rapproche les localités (villages et cantons) de l'administration centrale pour la diffusion des messages d'information et d'alerte, et le dispositif "Sofie", qui consiste en la mise en place d'une solution basée sur la téléphonie mobile pour signaler rapidement les pannes sur les ouvrages de forage d'eau, suivre et accélérer les réparations tout en appréciant l'efficacité des intervenants. L'ensemble de ces solutions génère d'importantes quantités de données qui peuvent s'avérer très utiles lors des prises de décisions sur des questions d'orientation et/ou de réorientations, des stratégies et de politiques de développement dans tous les secteurs. En outre, le ministère œuvre également à la mise à disposition des données publiques également connues sous la dénomination « Open data » avec la mise en ligne d'un site web www.data.gouv.tg et s'intéresse tout particulièrement à la cartographie des données du secteur.

De manière générale est considérée comme Open data, une donnée qui peut être librement utilisée, réutilisée et redistribuée. Il s'agit d'une donnée numérique d'origine publique ou privée, notamment produite par une collectivité, un service public ou une entreprise. Il est opportun de préciser que les données ouvertes ne concernent pas les données personnelles, c'est-à-dire les données qui ne contiennent pas d'information sur des individus en particulier. L'usage de ces dernières, doit être strictement encadré pour protéger les individus des différents abus et danger résultant du traitement des méga-données générées. Ainsi, le ministère travaille également sur l'élaboration d'un projet de loi sur la protection des données à caractère personnel. Ainsi, le gouvernement togolais, conscient de l'impact des TIC sur le développement, s'est engagé dans un processus de transformation numérique à travers des projets novateurs, qui, à terme, permettront d'assurer une certaine croissance économique, de renforcer le potentiel de son capital humain, de contribuer à la réduction des inégalités sociales et d'offrir un meilleur cadre de vie aux populations.

***Source: ministère togolais de l'Economie numérique***

# Arcep, réguler pour assainir et développer l'environnement de télécommunications au Togo

***Siège social de l'Arcep***

Le Togo dispose d'une institution pour cadrer, conforter et pérenniser le numérique et la technologie. Le gouvernement a créé l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), par l'entremise de son ministère des Postes et de l'Economie numérique. Le siège social a été inauguré en août 2019. Un immeuble neuf flambant dont les composantes dénotent du caractère moderne qui demeure le leitmotiv du Togo dans l'exécution du Plan national de développement (PND). L'Arcep entend remplir six grandes missions.

Lors de son discours de circonstance, la ministre Cina Lawson a rappelé la volonté du président Faure Gnassingbé de faire du Togo une référence dans tous les domaines, y compris celui du numérique et de la technologie. « Au moment où notre pays est en train de renforcer son dispositif institutionnel et juridique afin d'instaurer un écosystème résilient, fiable et durable, gageons que l'Arcep puisse œuvrer et répondre de façon transversale et pragmatique aux attentes hétéroclites et complexes des acteurs des télécommunications », a-t-elle déclaré.

L'Arcep dans son rôle de régulatrice, a quelques semaines interpellé et mis en demeure les sociétés de téléphonies mobiles Togocom et Moov, concernant leurs prestations de service notamment les appels intra et extra réseau entre les deux compagnies. De plus, Togocom a écopé d'une autre mise en demeure, en décembre dernier, de la part de l'Arcep « pour dysfonctionnements graves et continus des services de transaction mobile T-Money ». Ces différentes démarches de l'Arcep sont la preuve d'une volonté affirmée pour offrir un environnement de télécommunications sain, juste et prospère.

Créée par la loi sur les communications électroniques (LCE) no2012-018 du 17 décembre 2012 modifiée par la loi no2013-003 du 19 février 2019, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), s'est assignée six principales missions : la gestion et le contrôle des opérateurs autorisés par le gouvernement pour établir et exploiter les réseaux et services ouverts au public ; la délivrance des autorisations pour les réseaux indépendants (agréments d'équipements terminaux et agrément d'installateurs, certificats d'enregistrement pour les fournisseurs de services à valeurs ajoutées) ; la gestion des ressources (fréquences radioélectriques) ; la délégation d'autorité pour la certification électronique ; la protection des intérêts des consommateurs et la représentation de l'Etat et coopération internationale. En effet, grâce à l'Arcep, le Togo pourra valablement et mieux se représenter sur l'échiquier international en matière de la technologie, du numérique et des télécommunications. Les six missions contiennent seize sous missions. L'Arcep s'ajoute ainsi aux autres infrastructures du domaine, notamment le Carrier Hotel data center, l'Equipe d'intervention en cas d'urgence informatique et le Centre d'opération de sécurité.

***Réalisé par Attipoe Edem Kodjo***

# Les bons plans et les bonnes adresses

## COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51
**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)
**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV** :Tél. 22 20 13 20
**TOGO CELLULAIRE** : Tél. 22 22 66 11
**TOGO TELECOM** : Tél. 22 21 47 14

## SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA** ; Tél: 22 23 46 77
**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37
**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77
**CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01**
**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116

**CLINIQUE UNIDIAL**
**Siège social** : Tokoin habitat
Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales.
08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05
**E-mail**: cliniqueunidial2015@gmail.com /
**Ste web**: www.unidialtg.org

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-):Tél: 90 24 10 72
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

## AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners: Sise à Cassablanca**
**www.couleurafrique.com**

**Larry Event Day (LED)**
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
**RAMCO** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
**LE CHAMPION SUPER MARCHE** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR** (Juste en face du Super Marche Le Champion)
**MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)
**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
**COURS DE CAPOEIRA** ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
**COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30**
**COURS DE ZOUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

## AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

# Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

# PHARMACIES DE GARDE ( LOME ) du 07 au 14 / 12 / 2020

| | | |
|---|---|---|
| BEL AIR | RAMCO | 22 21 03 21 |
| STE RITA | DOULASSAMÉ | 22 20 90 16 |
| N.D. DE MEDJ | BD DU 13 JANV | 22 35 20 02 |
| ECLAIR | BÈ AHLIGO | 22 22 75 11 |
| ADJOLOLO | 58, RUE F.JOSEPH | 22 21 05 13 |
| JUSTINE | TOKOIN HABITAT | 22 21 00 01 |
| CAMPUS | ADÉWI | 22 21 56 32 |
| PATIENCE | TOKOIN GBADAGO | 22 21 60 94 |
| N.D. DE LA TRINITE | SUPER TACO | 22 21 27 80 |
| FOREVER | TOKOIN FOREVER | 22 26 11 77 |
| AEROPORT | AÉROPORT SITO | 22 26 21 22 |
| LILAS | 7, ROUTE DE KÉGUÉ | 22 26 29 59 |
| PAIX | RÉSIDENCE DU BENIN | 22 26 40 91 |
| THERYA | TOGO 2000 | 22 61 56 52 |
| FIDELIA | BÈ-KPOTA | 22 71 95 95 |
| SARAH | ADAKPAMÉ | 22 27 09 25 |
| ADIDOGOME | ADIDOGOMÉ | 22 50 54 85 |
| SILOE | APÉDOKOÈ | 90 80 26 39 |
| ACTUELLE | SÉGBÉ | 22 51 11 72 |
| MAGNIFICAT | SAGBADO | 70 44 51 59 |
| DJIDJOLE | DJIDJOLE | 22 25 65 12 |
| ST JOSEPH | BE KLIKAME | 22 25 74 65 |
| VIGUEUR | AGBALEPEDOGAN | 22 51 63 30 |
| MILLENAIRE | AGOÈ-NYIVÉ | 22 51 64 31 |
| DIEU DONNE | LLEO 2000 | 70 44 84 59 |
| OSSAN | AVEDJI | 70 40 44 25 |
| APOLLON | AVÉDJI | 70 41 01 07 |
| ST ESPRIT | AGOÈ-NYIVÉ KÉGUÉ | 70 40 29 06 |
| SHALOM | AGOÈ-CACAVÉLI | 22 51 87 60 |
| EXCELLENCE | AGOÈ DÉMAKPOÈ | 22 51 77 87 |
| ST MICHEL | AGOÈ-NYIVÉ | 70 43 30 43 |
| DIVINA GRACIA | AGOÈ-FIOVI | 96 80 10 21 |
| ABRAHAM | AGOÈ-LOGOPÉ | 22 50 10 00 |
| NOUVELLE TULIPE | AGOÈ | 99 47 00 70 |
| TAKOE | ZONGO | 22 34 03 42 |
| SANGUERA | SANGUÉRA | 99 90 89 72 |
| GANFAT | AGOE DALIKO | 70 22 15 15 |
| LA FLAMME D'AMOUR | AGODÉKÈ | 70 45 70 14 |
| LE DESTIN | BAGUIDA | 70 41 15 41 |

Me Basile Anani AMEKUDJI
HUISSIER DE JUSTICE
BP: 8074
Tél: 70 45 76 04
LOME (REPUBLIQUE TOGOLAISE)

2è ORIGINAL

**NOTIFICATION D'UNE LETTRE**

L'AN DEUX MIL VINGT ET LE Onze (11) decembre.

A la requête de **SUNU Bank,** Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 20 808 960 000 FCFA, inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier de Lomé sous le numéro RCCM 2006 B 1428, dont le siège est sis à Lomé, dans l'immeuble SUNU Bank, 23 Avenue Kléber DADJO, BP. 904 Lomé, Tél : (228) 22 21 04 60/22 21 20 47, représentée par sa **Directrice Générale, Madame Myriam ADOTEVI,** demeurant à Lomé et domiciliée en cette qualité au siège de ladite banque ;

Assistée de **Maître Tiburce MONNOU,** Avocat au Barreau National du Togo, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKN) et 234 Rue Abougou (derrière le centre aéré du CERFER), 06 BP : 62296 Lomé 06, Tél : 22 61 15 15, courriel : contact@monnat.com :

Nous Me Basile Anani AMEKUDJI
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé,
demeurant et domicilié en ladite Ville,
5, Rue Maréchal Bugeaud Place ANANI SANTOS
Soussigné

Avons notifié et en-tête de celle des présentes, laissé à :

**- Madame Emefa A. A. ANKU,** Propriétaire-Gérante des Etablissements O'MARKET, sis à Lomé, Tél : 90 72 55 51, demeurant et domiciliée à Lomé, où étant et parlant à : la requise n'ayant pas de domicile ni de résidence connus, nous avons conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile, procédé à la notification de la lettre de clôture de compte courant en date à Lomé du 07 Juillet 2020 par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN désigné par le Juge suivant ordonnance N°587/2020 du 23 Novembre 2020 ;

**- L'original de la lettre en date à Lomé du 07 Juillet 2020** à elle adressée par **la SUNU Bank,** Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 20 808 960 000 FCFA, inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier de Lomé sous le numéro RCCM 2006 B 1428, dont le siège est sis à Lomé, dans l'immeuble SUNU Bank, 23 Avenue Kléber DADJO, BP. 904 Lomé, Tél : (228) 22 21 04 60/22 21 20 47, représentée par sa **Directrice Générale, Madame Myriam ADOTEVI,** demeurant à Lomé et domiciliée en cette qualité au siège de ladite banque, dont le contenu est ainsi libellé :

**SUNU**
**Bank**

**N°0572/SUNU Bank/DE/DRC/2020** **Lomé, le 07 JUIL. 2020**

Madame Emefa A. A. ANKU
Propriétaire-Gérante des
Etablissements O'MARKET
Tél : 90 72 55 51
Lomé- TOGO

Objet : notification de clôture de compte courant

Madame,

Par la présente, nous vous informons que votre compte courant arrêté présente dans nos livres, sauf erreur ou omission et sous réserve des intérêts de droit et autres frais, un solde débiteur d'un montant en principal de **vingt-trois millions huit cent vingt-neuf mille cinq cent-dix-sept (23.829.517) F CFA** comme l'atteste le relevé de compte ci-joint.

Par conséquent, conformément aux dispositions de la convention de crédit du **10Juillet 2014** et de son avenant en date du **16 mars 2016** entre la Banque Populaire pour l'Epargne et le Crédit (BPEC-SA) et vous, nous mettons fin à la relation en compte courant existant et procédons à la clôture du compte n° **15096260009**.

Nous vous mettons en demeure, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la réception de la présente, de nous faire tenir la somme totale due de **vingt-trois millions huit cent vingt-neuf mille cinq cent-dix-sept (23.829.517) F CFA.**
**A cet effet, nous précisions que toutes les opérations destinées à solder votre dette dans nos livres devront être enregistrées sur le compte n° 15096260129.**

A défaut de réponse positive de votre part, nous userons de tous les moyens de droit pour préserver nos intérêts.

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir nous restituer dans les plus brefs délais les instruments de paiement qui pourraient encore être à votre possession.

Dans l'attente d'une réaction diligente de votre part, veuillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Directeur des Engagements

Signé illisible :

**Laté Georges LAWSON**

La présente notification est faite à toutes fins utiles que de droit./.

SOUS TOUTES RESERVES
ET POUR QU'ELLE NE L'IGNORE

Et nous lui avons étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis l'original de la lettre susdite, ainsi que copie du présent exploit dont le coût est de :

**L'HUISSIER.**

Me Basile Anani AMEKUDJI
HUISSIER DE JUSTICE (REP. TOGOLAISE)

**Musique**

# La Togolaise Ralycia porte le Togo à « The earth Orchestra »

***La jeune Ralycia prendra part à « The earth Orchestra », un projet musical international qui réunit 197 membres issus de différents pays du monde entier. Ainsi, parmi les musiciens de tous les pays formant «The Earth Orchestra » pour enregistrer une chanson unique ; figure l'une des étoiles montantes de la musique togolaise, Ralycia.***

L'objectif «The Earth Orchestra » est de mettre en synergie les voix des artistes pour la création d'un concept mondial intitulé « Together is beautiful ». Ce morceau se veut être un modèle type des bienfaits du mixage culturel.

Pour la première fois dans l'histoire de la musique, 197 musiciens (un de chaque pays) ont formé un orchestre, dans l'espoir de montrer comment les gens peuvent transcender les frontières physiques et culturelles pour se rassembler.

En mai 2019, 57 des 197 membres se sont réunis aux studios Abbey Road à Londres pour jeter les bases de la chanson. Le projet a été supervisé par le compositeur lauréat du BAFTA, George Fenton, mais de nombreux musiciens ont improvisé autour de ses mélodies et de ses thèmes, combinant des styles musicaux et utilisant des instruments indigènes de leur pays.

En effet, Ralycia de son vrai nom Reine Magnim Tchedre, est l'heureuse élue qui va représenter le Togo au projet musical « The Earth Orchestra»

Très peu connue des mélomanes togolais, Ralycia n'est pas pour autant nouvelle. Elle bossait déjà dans le « Collectif femme leader », un groupe musical composé de cinq (5) chanteuses togolaises. L'artiste est aussi finaliste

***Figure 1Ralycia***

du concours « Talent tour » édition 2017, concours de musique qui révèle les artistes en herbe.

En 2016, Ralycia en fin de parcours à l'école de Journalisme à l'Université de Lomé, avait représenté le Togo en Afrique du Sud pour le concours « The Voice Afrique Francophone ». Cette étape a été un grand déclic pour le début officiel de sa carrière.

***Nadia Edodji***

**Musique**

# 20 trophées seront décernés à « The Heroes 228 », édition 2020

***Gold Communication a lancé le week-end dernier la 6e édition de «The Heroes». Cet évènement célèbre les meilleurs artistes togolais de l'année. Seront primés cette année, les 12 meilleurs tubes de 2020, le meilleur artiste de la diaspora et le DJ de la diaspora.***

L'édition 2020 est une édition spéciale pour cause de la pandémie à coronavirus. Elle permettra de primer les artistes et acteurs qui ont su se démarquer de par leur travail, malgré la crise sanitaire.

« Le comité d'organisation a tenu à ce que ces héros de la culture aient leur soirée comme les cinq précédentes pour l'évolution et la valorisation de la culture togolaise… », a déclaré Rachid Souleymane, le directeur de Gold Communication, structure organisatrice d'évènement.

3 catégories sont prévues pour cette édition spéciale. Il s'agit des 12 meilleurs tubes de l'année, du meilleur artiste de la diaspora et du DJ de la Diaspora.

En plus, le comité d'organisation a prévu de primer certains acteurs culturels qui ne ménagent aucun effort depuis des années pour l'évolution de la culture togolaise.

Cette année, le nombre de trophées sera limité à 20 toutes catégories inclues. Les organisateurs espèrent que l'interdiction des activités culturelles sera levée d'ici janvier pour que la grande soirée de « The Hereos » puisse se tenir au Palais des congrès de Lomé. Mais un autre plan est prévu au cas où le Palais des congrès resterait fermé.

L'événement « The Hereos » devra, à terme, créer des émules auprès des autres artistes qui doivent chercher à mieux faire les années prochaines pour faire partie du cercle des héros. L'évènement vise à redynamiser le secteur culturel et à rendre les artistes plus professionnels.

**Voici les nominés**

***12 meilleurs tubes*** : Yaovi Kheteti (C'est moi le père), Kanaa (Pourquoi pas moi), Kollins ft Fanicko (Djika) Juliano ft Yaovi Kheteti (Hustler), Tony X (Péché Mignon), Dia Nuela (Agbo), Almok (Saka Saka), Santrinos Raphael ft Zeynab (Waa), Elmiliaro (Jessica), Black T

***Rachid Souleymane***

(Miawotchan), El Magnifico (Alleluia), Peewi (Oletodjia), Kiko (5 Star boy), Etane ft Santrinos Raphael (Ayo), Yaknou (Mamiyé), J-Gado (Meko), Laura (Olevon), Sethlo (Ziguidi), Pikaluz (Agbé), Ash on the beat ft Masta Just, Etane, Tony X, Kanaa (Gbankou).

***Artiste de la diaspora*** : Zelie Adjo, All One, Phenix Family, Pheno Ambro, Jad Fozis, Togoboi, Royal K, Esseni.

***DJ de la diaspora*** : DJ King Koffi, DJ Kobe, DJ Rom, DJ West, DJ Remember, DJ Jaguar.

***Togobreakingnews.info***

## LIRE

***« Les misérables »* de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 60-62**

« …Deux portraits dans des cadres ovales étaient accrochés au mur des deux côtés du lit. De petites inscriptions dorées sur le fond neutre de la toile à côté des figures indiquaient que les portraits représentaient, l'un, l'abbé de Chaliot, évêque de Saint-Claude, l'autre, l'abbé Tourteau, vicaire général d'Agde, abbé de Grand-Champ, ordre de Cîteaux, diocèse de Chartres. L'évêque, en succédant dans cette chambre aux malades de l'hôpital, y avait trouvé ces portraits et les y avait laissés. C'étaient des prêtres, probablement des donateurs : deux motifs pour qu'il les respectât. Tout ce qu'il savait de ces deux personnages, c'est qu'ils avaient été nommés par le roi, l'un à son évêché, l'autre à son bénéfice, le même jour, le 27 avril 1785. Madame Magloire ayant décroché les tableaux pour en secouer la poussière, l'évêque avait trouvé cette particularité écrite d'une encre blanchâtre sur un petit carré de papier jauni par le temps, collé avec quatre pains à cacheter derrière le portrait de l'abbé de Grand-Champ. Il avait à sa fenêtre un antique rideau de grosse étoffe de laine qui finit par devenir tellement vieux que, pour éviter la dépense d'un neuf, madame Magloire fut obligée de faire une grande couture au beau milieu. Cette couture dessinait une croix. L'évêque le faisait souvent remarquer. Comme cela fait bien ! disait-il. Toutes les chambres de la maison, au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier, sans exception, étaient blanchies au lait de chaux, ce qui est une mode de caserne et d'hôpital. Cependant, dans les dernières années, madame Magloire retrouva, comme on le verra plus loin, sous le papier badigeonné, des peintures qui ornaient l'appartement de mademoiselle Baptistine. Avant d'être l'hôpital, cette maison avait été le parloir aux bourgeois. De là cette décoration. Les chambres étaient pavées de briques rouges qu'on lavait toutes les semaines, avec des nattes de paille tressée devant tous les lits. Du reste, ce logis, tenu par deux femmes, était du haut en bas d'une propreté exquise. C'était le seul luxe que l'évêque permit. Il disait : Cela ne prend rien aux pauvres. Il faut convenir cependant qu'il lui restait de ce qu'il avait possédé jadis six couverts d'argent et une grande cuiller à soupe que madame Magloire regardait tous les jours avec bonheur reluire splendidement sur la grosse nappe de toile blanche. Et comme nous peignons ici l'évêque de Digne tel qu'il était, nous devons ajouter qu'il lui était arrivé plus d'une fois de dire : – Je renoncerais difficilement à manger dans de l'argenterie. Il faut ajouter à cette argenterie deux gros flambeaux d'argent massif qui lui venaient de l'héritage d'une grand'tante. Ces flambeaux portaient deux bougies de cire et figuraient habituellement sur la cheminée de l'évêque. Quand il avait quelqu'un à dîner, madame Magloire allumait les deux bougies et mettait les deux flambeaux sur la table… »

## Tabagisme

# Il existe « plus de 100 raisons d'arrêter de fumer »

***Le tabagisme est dangereux pour la santé et ce n'est plus un sujet sur lequel l'on doit encore tirailler. Le problème actuellement, c'est comment réduire le tabagisme au sein de la population ? L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné le coup d'envoi d'une journée mondiale sans tabac, 2021: « s'engager à arrêter pendant la Covid-19 ». WhatsApp sera mis à contribution avec le nouveau défi, « j'arrête de fumer ». Cela consistera à publier « plus de 100 raisons d'arrêter de fumer ».***

La pandémie de Covid-19 a poussé des millions de consommateurs de tabac à dire qu'ils voulaient arrêter de fumer. Cette campagne s'appuiera sur des groupes d'anciens consommateurs pour apporter un soutien à au moins 100 millions de personnes qui s'efforcent de renoncer au tabac.

« S'engager à arrêter pendant la Covid-19 » contribuera à mettre en place des environnements plus sains et propices à l'abandon du tabac en préconisant des politiques fortes en la matière, en améliorant l'accès aux services de sevrage tabagique, en sensibilisant aux tactiques de l'industrie du tabac et en donnant aux consommateurs de tabac les moyens de réussir à arrêter de fumer au moyen d'initiatives « gagner à arrêter ».

L'OMS, en collaboration avec ses partenaires, créera et renforcera des communautés en ligne où les gens peuvent trouver le soutien social dont ils ont besoin pour arrêter de fumer. L'attention portera avant tout sur les pays fortement touchés où vivent la majorité des consommateurs de tabac dans le monde.

L'OMS se félicite des nouvelles contributions de partenaires, notamment d'entreprises du secteur privé qui ont offert leur soutien comme Allen Carr's Easyway, Amazon Web Services, Cipla, Facebook, GlaxoSmithKline, Google, Johnson & Johnson, Praekelt Foundation, Soul Machines et WhatsApp.

Il est difficile d'arrêter de fumer, surtout avec les facteurs supplémentaires de stress social et économique qui apparaissent du fait de la pandémie. Dans le monde, environ 780 millions de personnes disent vouloir arrêter de fumer, mais 30 % d'entre elles, seulement, ont accès aux outils qui peuvent les aider à y parvenir. En collaboration avec ses partenaires, l'OMS fournira aux personnes concernées les outils et les ressources dont elles ont besoin pour réussir leur tentative de sevrage.

« Le tabagisme tue huit millions de personnes par an, mais si les consommateurs cherchent une motivation pour mettre fin à cette habitude, la pandémie peut les y encourager », indique le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'OMS a publié un document d'information scientifique plus tôt cette année montrant que les fumeurs avaient un risque plus élevé de développer une forme grave de la Covid-19 ou d'en mourir. Le tabac est également un facteur de risque majeur de maladies non transmissibles comme les maladies cardiovasculaires, les cancers, les maladies respiratoires et le diabète. En outre, les personnes vivant avec ces pathologies sont davantage exposées aux formes graves de la Covid-19.

Des outils d'aide au sevrage seront mis en œuvre dans le cadre de la campagne à l'échelle mondiale et régionale. Accessible à tout moment, l'agent de santé numérique de l'OMS est là pour aider les gens à arrêter de fumer. Il est disponible en anglais et le sera bientôt en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

« Des millions de personnes dans le monde veulent arrêter de fumer. Nous devons saisir cette occasion et investir dans les services qui les aideront à y parvenir. Dans le même temps, nous exhortons chacun à prendre ses distances avec l'industrie du tabac et ses intérêts », déclare le Dr Rüdiger Krech, directeur du département Promotion de la Santé.

Pour créer des environnements qui incitent à arrêter de fumer, l'OMS a travaillé avec des partenaires et des pays du monde entier pour mettre en œuvre des mesures de lutte antitabac qui réduisent efficacement la demande de tabac.

L'OMS appelle tous les gouvernements à veiller à ce que leurs citoyens aient accès à des conseils courts, à des services téléphoniques gratuits et à des services mobiles et numériques d'aide au sevrage, à des substituts nicotiniques et à d'autres outils qui ont fait leurs preuves pour aider les gens à arrêter de fumer. Des services solides d'aide au sevrage concourent à l'amélioration de la santé, sauvent des vies et économisent de l'argent.

***Source : Organisation mondiale de la santé***

## Covid-19

# Un médicament permettrait de bloquer sa transmission selon une étude

***Actuellement, il n'existe pas de traitement antiviral de référence des patients infectés par le SARS-Cov-2. Mais des chercheurs testent le Molnupiravir, un médicament à administrer oralement et qui serait capable de bloquer en 24h l'infectiosité des patients et ainsi limiter l'apparition de clusters.***

**Bloquer rapidement la transmission du SRAS-CoV-2**

Les chercheurs avaient découvert à l'origine que le médicament s'avérait puissant contre les virus grippaux. « Il s'agit de la première démonstration d'un médicament disponible par voie orale pour bloquer rapidement la transmission du SRAS-CoV-2. Cela pourrait changer la donne », explique le Pr Richard Plemper qui a mené l'étude.

L'équipe scientifique précise que le but n'est pas de mettre au point un traitement seul, mais plutôt d'interrompre la transmission généralisée du SRAS-CoV-2 jusqu'à ce que la vaccination de masse soit disponible dans le monde entier. « C'est primordial pour gérer la Covid-19 et atténuer les conséquences catastrophiques de cette pandémie », ajoute-t-il.

**L'objectif : limiter l'apparition de foyers épidémiques**

Le médicament possède l'avantage d'être administré par voie orale contrairement à d'autres thérapies en cours d'études actuellement, comme le remdesivir et le plasma de personnes convalescentes de l'infection, administrées par voie intraveineuse. Le traitement par Molnupiravir peut être débuté tôt pour un bénéfice potentiellement triple : inhiber la progression de l'infection vers une forme grave, raccourcir la phase infectieuse pour soulager le bilan émotionnel et socio-économique d'un confinement prolongé et limiter le risque de clusters. Ce dernier fait actuellement l'objet de tests auprès de furets, des animaux sensibles au virus et capables de le transmettre à l'instar de l'Homme.

Ces tests ont permis de constater que le médicament a une activité à large spectre contre les virus à ARN respiratoire et que le traitement des animaux infectés a permis de réduire significativement la quantité de particules virales excrétées, réduisant ainsi le risque de transmission. « Ces propriétés ont fait du MK-4482 / EIDD-2801 un candidat puissant pour le contrôle pharmacologique de la COVID-19 », précise le Pr Richard Plemper. « Nous pensons que les furets sont un modèle de transmission pertinent car ils propagent facilement le SRAS-CoV-2 mais ne développent généralement pas de maladie grave. Cela ressemble étroitement à la propagation du SRAS-CoV-2 chez les jeunes adultes. »

**Des tests concluants sur les animaux**

Les chercheurs ont infecté six furets avec le SRAS-CoV-2 et ont lancé un traitement avec le Molnupiravir lorsque tous les animaux ont commencé à excréter le virus par le nez. Lorsqu'ils ont placé trois animaux infectés puis traités dans la même cage que des furets normaux dits « de contact », aucun d'entre eux n'a été infecté. En comparaison, les furets « contacts » des trois furets infectés n'ayant reçu qu'un placebo ont été infectés. Les scientifiques estiment que si ces données préliminaires se traduisent chez l'Homme avec succès, les patients Covid-19 qui reçoivent ce médicament pourraient concrètement ne plus être infectieux dans les 24 heures suivant le début du traitement oral.

Le médicament est actuellement en essais cliniques de phase II / III, où il est testé à trois doses différentes toutes les 12 heures pendant cinq jours chez des patients atteints de Covid-19. Mais les données ne devraient pas être disponibles avant au moins mai 2021. A noter que plusieurs candidats médicaments sont actuellement en cours d'étude ciblant différents mécanismes d'action sur le SARS-CoV-2. Notamment des médicaments qui visent à freiner la multiplication du virus, comme les antiviraux mais aussi des médicaments dont l'usage consiste à moduler le système immunitaire du patient : vaccins, anticorps monoclonaux, anticorps de donneurs (plasma de convalescent), etc...

***Edem Dadzie***

**Presse en ligne**

# Hélène Doubidji, lauréate du « Grand Prix Régional Journalisme Sensible au Genre »

***La journaliste togolaise Hélène Doubidji, directrice de publication du site d'informations générales, « Togotopnews », est sacrée lauréate, catégorie presse en ligne du « Grand Prix Régional du Journalisme Sensible au Genre ». Un prix décerné par l'Institut Panos Afrique de l'ouest (IPAO), sous le parrainage du Bureau régional de l'ONU femmes africains de l'ouest et du centre.***

*Hélène Doubidji*

Ouvert aux journalistes du Bénin, du Togo, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Burkina Faso de la Guinée et de Côte d'Ivoire, la lauréate a reçu son prix ce mercredi 09 décembre 2020 à Saly au Sénégal. Et ceci, à l'occasion d'une cérémonie solennelle de récompense des lauréats, organisée en marge du colloque régional sur l'accès des femmes à l'information.

La journaliste a fait la renommée de la presse en ligne togolaise, grâce à son grand reportage titré « Mariées tôt contre leur gré» qui a retenu l'attention du jury. Une production qui relate le parcours douloureux des femmes victimes du mariage forcé dans les pays de l'Afrique de l'ouest, alors qu'elles étaient à peine pubères.
Ainsi, selon la présidente du jury, Eugénie Rokhaya Aw, experte en genre et conflit de renommée internationale « c'est un reportage touchant, séduisant à la fois dans le fond et dans la forme. Article très bien écrit, on entend, on voit, on sent une écriture courte et bien rythmée. Et sur le format, vraiment, c'était un bon choix ce grand reportage».
En effet, la journaliste togolaise n'est pas à son premier prix. Elle s'est faite plusieurs fois marquée, notamment deux fois sur le plan mondial, trois fois au niveau africain et une fois sur le plan national. Face à cette réalité remarquable, la lauréate et présidente de l'Association togolaise des organes de la presse privée en ligne (Atoppel), déclare « être à nouveau lauréate d'un prix aussi prestigieux ne fait que renforcer ma détermination et la confiance que j'ai toujours en moi. Je suis honorée une fois encore de porter haut le nom du Togo. C'est à la fois une grande fierté et beaucoup plus de responsabilités et d'engagements ».

Pour elle, « le mérite revient à toute la presse togolaise, en particulier la presse en ligne qui malgré les conditions difficiles de travail, s'efforce d'être professionnelle».
Au Total, 4 journalistes ont été primés, soit un pour chaque catégorie de média : radio, presse écrite, télévision et presse en ligne. Les trois autres lauréats viennent de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Mali.

A travers ce Prix régional, l'IPAO et ses partenaires veulent créer une stimulation chez les journalistes et au sein des médias ouest-africains à produire sur les questions relatives aux droits des femmes et des contenus médiatiques plus équilibrés du point de vue genre.

***Christine Posso***

**Unité nationale**

# Les députés adoptent les réformes du statut et attributions du médiateur de la République

***Lors de la 15e séance plénière de l'année présidée par Yawa Djigbodi Tsègan, les députés ont voté à l'unanimité, le projet de loi organique fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des services du médiateur de la République. Les députés et le commissaire du gouvernement, Christian Trimua, ministre des Droits de l'homme et des Relations avec les institutions de la République, ont passé au peigne fin la mise à jour des 29 articles dudit projet de loi organique.***

***Les députés votant la loi organiq***

Le présent projet de loi organique a pour objet, la refonte de la loi organique n° 2003-021 du 09 décembre 2003 portant statut, attributions du médiateur de la République et composition, organisation et fonctionnement de ses services pour tenir compte des évolutions des fonctions du médiateur de la République. En ce sens, l'adoption dudit projet de loi, a consisté à une mise à jour et le renforcement des textes juridiques qui sous-tendent les attributions du médiateur de la République.
En effet, Awa Nana Daboya, présidente du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun), est le médiateur de la République du Togo. La présente loi organique, adoptée, a pris en considération les nouvelles attributions de l'institution du médiateur de la République telles que préconisées par la réforme constitutionnelle du 15 main 2019 en son nouvel article 145 qui attribue au médiateur de la République, la compétence de recevoir la déclaration des biens et avoirs de certaines personnalités.

Le présent projet de loi organique donne également au médiateur de la République, notamment lors de l'instruction des dossiers de réclamation, la possibilité de faire mener des enquêtes ou investigations pour s'assurer de la justesse, de l'équité et de la qualité des services publics rendus aux administrés pour aider à une administration publique, plus juste, équitable et de qualité.
En outre, le projet de loi permet au médiateur de la République de se saisir d'office de toute question relevant de sa compétence lorsqu'un motif sérieux le justifie. Enfin, le texte apporte des modifications concernant la limitation de la durée du mandat du médiateur de la République désormais fixé à trois ans renouvelable une seule fois et l'introduction de la prestation de serment avant l'entrée en fonction du médiateur de la République.
Les modifications intégrées ont pour but de renforcer l'indépendance du médiateur de la République tout en s'assurant du respect des textes de la République et sa connaissance avérée de l'administration.
«En votant cette loi, les députés de l'Assemblée nationale viennent de doter le gouvernement togolais, d'un instrument justice qui renforce la démocratie dans notre pays... Le vote de ce jour se situe également dans le thème international de la journée mondiale des droits de l'homme », a affirmé à l'issue de l'adoption de ladite loi, le commissaire du gouvernement, Christian Trimua, ministre des Droits de l'homme et des Relations avec les institutions de la République.
Dans la sous-région ouest africaine, tous les pays de la Cedeao, à l'exception de la Guinée-Bissau, disposent d'une médiature.

***Attipoe Edem Kodjo***

LE TABLIER
restaurant – bar – pizzeria
Rouvre
ses portes
JEUDI 17
DÉCEMBRE
à partir de 18h 00
à CACAVELI.
2ème rue à droite
après la pharmacie
Shalom en venant du
carrefour Bodjona.
Tél. 91 36 23 66
Moyennant la modique somme de 6.000 Fcfa,
vous avez droit à une pizza et un soft drink*.
* A consommer surplace ou à emporter.


CMJN